



EN LIGNE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PASSATION DES MARCHÉS DE TRAVAUX PUBLICS INTENSIFS EN EMPLOIS AU PROFIT DES PMEs

21 SEPTEMBRE – 16 OCTOBRE 2026

⌚ 4 SEMAINES, 80 HEURES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation



Faire appel à des PME ne se résume pas à un simple approvisionnement : c'est une stratégie pour créer des emplois, dynamiser les économies locales et fournir des infrastructures de qualité.



INTRODUCTION AU COURS

Le secteur de la construction possède l'un des plus grands potentiels de création d'emplois, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Au niveau mondial, ce secteur représente autour de 7,6 % de l'emploi total, ce qui équivaut à environ 230 millions d'emplois.

Cette industrie riche en emplois se compose principalement de petites entreprises (PME). Ces PME du secteur de la construction sont souvent confrontées à des difficultés pour compiler des documents et répondre à des appels d'offres, accéder à des crédits bancaires et gérer efficacement la main-d'œuvre, les matériaux, les équipements et les financements. D'autre part, les maîtres d'ouvrages des projets d'infrastructures, qui sont souvent des entités gouvernementales, sont également confrontés à des difficultés lorsqu'il s'agit d'évaluer la capacité des PME ou de passer des marchés de travaux et lorsqu'il s'agit de superviser les travaux et d'évaluer leur qualité.

Malgré ces défis, l'engagement des PME locales présente divers avantages dans le contexte de la décentralisation et du développement local. Ces avantages sont entre autres la mobilisation rapide et moins coûteuse des services, l'engagement de la main-d'œuvre locale, les relations de long terme avec les maîtres d'ouvrages locaux, ainsi que la connaissance et l'accès aux matériaux locaux qui peuvent créer des effets multiplicateurs sur l'emploi local et l'économie en général. Les PME implantées localement sont davantage susceptibles d'adopter des méthodes de construction à forte intensité de main-d'œuvre (HIMO).

Au cours du dernier demi-siècle, l'OIT, par le biais de son Programme d'investissement à forte intensité d'emploi, a formé un certain nombre de PME locales à des méthodes HIMO rentables et capables de réaliser des infrastructures de qualité. L'expérience montre que les méthodes visant à engager des PME locales dans ces types de Programme ont un impact global sur la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, ce qui répond à besoin urgent.

Ce cours offre une opportunité interactive d'apprentissage en ligne pour comprendre l'environnement dans lequel les PME opèrent dans le secteur de la construction et explore comment les impliquer à travers des procédures de passation de marchés transparentes et efficaces à même de créer un environnement favorable au développement des PME de la construction. En passant en revue différentes approches, études de cas et outils, les participants apprendront comment engager les PME ainsi que les communautés locales dans les travaux d'infrastructure afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, tout en assurant la qualité des actifs à construire.

Le cours accueillera un panel de praticiens expérimentés qui présenteront leurs expériences sur le terrain où les connaissances acquises lors du cours ont déjà été mises en œuvre. Les participants disposeront d'outils pratiques pour les aider à démontrer les connaissances acquises tout au long du parcours d'apprentissage dans la passation de contrats avec des PME pour des travaux publics à forte intensité de main d'œuvre.

QUI PARTICIPE AU COURS ?

Le cours s'adresse aux professionnels qui participent à la conception et la réalisation et l'évaluation des travaux d'infrastructure. Le cours vise spécifiquement :

- Les responsables gouvernementaux opérant au niveau local, provincial et national sur les investissements publics ;
- Les partenaires sociaux (par exemple, les associations d'ingénieurs, les syndicats, etc.) ;
- ONG et organisations à but non lucratif participant à la passation de contrats avec des PME pour des travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre ;
- Le personnel de l'OIT, le personnel des Nations unies et praticiens du développement ;
- Les organisations partenaires au développement et les organismes de financement, travaillant ou souhaitant améliorer leur contribution à la création d'emplois à travers les investissements ;
- Conseillers en matière d'investissement public et de politique de l'emploi ;
- Institutions de recherche et d'enseignement.

QUOI ?

Le cours couvre les quatre sujets suivants :

Bloc d'apprentissage 1 : Aperçu sur l'environnement du secteur de la construction, des PME et des investissements à forte intensité d'emploi

Le bloc d'apprentissage 1 fournira un aperçu général du contexte dans lequel les PME opèrent, en mettant l'accent sur les pays en développement, ainsi que l'approche à forte intensité d'emploi des travaux d'infrastructure et ses avantages et défis pour la mise en œuvre de cette approche. Il abordera les aspects suivants :

- Le secteur de la construction en un coup d'œil : chiffres statistiques clés, tendances et cadres politiques
- Qu'est-ce qui constitue un environnement favorable au développement des PME dans le secteur de la construction ?
- Aperçu de l'approche du Programme d'investissement à haute intensité de mains-d'œuvre (HIMO) de l'OIT
- Les approches basées sur les ressources locales

Bloc d'apprentissage 2 : Administration des procédures contractuelles

Afin de mettre en œuvre des travaux d'infrastructure à forte intensité d'emploi, il est essentiel de définir clairement l'étendue des travaux à réaliser par les PME, en tenant compte de leurs caractéristiques, de leurs capacités et de l'environnement politique dans lequel elles évoluent. Ainsi, l'étendue des travaux clairement définie sera ensuite intégrée dans les procédures d'appel d'offres pour des procédures de passation de marchés ouvertes, concurrentielles et ciblées qui créent un environnement favorable au

développement des PME, tout en garantissant des résultats de qualité et un bon rapport qualité-prix. Ce bloc d'apprentissage examinera ce qui constitue les éléments clés à prendre en compte lors du ciblage des PME pour les travaux d'infrastructure. Il se focalisera sur les questions et sujets suivant :

- Faciliter la participation des petits entrepreneurs
- Procédures de passation de marchés, y compris le système de contrats
- Le contrat communautaire comme outil

Bloc d'apprentissage 3 : Renforcement des capacités des petits entrepreneurs en matière d'approches basées sur les ressources locales

La capacité des PME peut être évaluée de quatre manières : ressources humaines, équipements et outils, finances, et compétences. Les ressources humaines se rapportent ici aux connaissances et aux compétences techniques permettant d'exécuter les tâches requises et également aux compétences organisationnelles permettant de gérer le travail de manière productive. L'accès à des équipements légers appropriés et leur entretien sont une condition préalable à la mise en œuvre réussie de travaux à forte intensité de l'emploi. Il est tout aussi important pour les PME d'avoir accès aux fonds nécessaires pour mobiliser la main-d'œuvre, les matériaux de construction et les équipements sur le terrain. Ce bloc d'apprentissage explorera comment développer la capacité des petits entrepreneurs avec des approches basées sur les ressources locales comme méthode rentable pour les entreprises et l'économie. Il s'articule comme suit:

- Que signifie le terme «capacité» ?
- Planification de la formation des approches basées sur les ressources locales et implication des petits entrepreneurs
- Développement d'un programme de formation des approches basées sur les ressources locales

Bloc d'apprentissage 4 : Application des normes internationales du travail et garanties sociales/environnementales dans les contrats de travail

Une main-d'œuvre productive dans un environnement de travail sûr est la clé de la qualité des travaux d'infrastructure. En outre, les PME sont de plus en plus tenues d'assumer leurs responsabilités environnementales et sociales. Les garanties sociales et environnementales, guidées par l'Agenda du travail décent de l'OIT, jouent donc un rôle essentiel pour promouvoir les conditions de travail de tous les travailleurs d'une manière inclusive, tout en protégeant l'environnement. Ce bloc d'apprentissage donnera une vue d'ensemble des éléments clés à prendre en compte afin d'assumer cette responsabilité par le biais d'accords contractuels entre les maîtres d'ouvrage et les PME. Il discutera entre autres des points suivants:

- Principes du travail décent
- Sécurité et santé au travail (SST)
- Egalité des sexes et marchés publics sensibles au genre
- Intégration des personnes handicapées
- Sauvegardes environnementales et sociales

COMMENT ?

Le cours se compose de quatre blocs d'apprentissage en ligne proposés sur la plateforme en ligne eCampus du CIF-OIT, à suivre sur une période de trois semaines. Au début de chaque semaine, les participants auront accès à un nouveau bloc d'apprentissage.

Chaque bloc d'apprentissage sera composé de :

1. Un module flexible (asynchrone) auto-guidé en ligne sur eCampus
2. Un webinaire en direct qui comprendra des sessions avec des experts et des exercices et travaux de groupe.
3. Un quiz ou un devoir pour tester les connaissances des participants.

POURQUOI ?

À la fin du cours, les participants pourront :

- Connaître les défis et les opportunités auxquels les PME du secteur de la construction sont confrontées ;
- Savoir comment renforcer la capacité des PME à mener efficacement des opérations HIMO ;
- Connaître les meilleures pratiques pour des procédures de passation de marchés et de contrats ouvertes, équitables, efficaces et durables pour les PME du secteur de la construction ;
- Être équipé de l'outil de contractualisation communautaire pour engager directement les communautés locales dans des tâches spécifiques et encourager l'esprit d'entreprise ;
- Comprendre les dimensions sociales et environnementales des travaux d'infrastructure et la manière de les intégrer dans les procédures de passation de marchés et de contrats
- Créer un réseau de praticiens travaillant dans le secteur de la construction.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les candidats sont priés de nous envoyer :

1. Un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli : <https://oarf2.itcilo.org/MIF/A9718988/fr>
2. Si vous êtes financé par votre organisation (ou un donateur), une lettre officielle de parrainage officielle est nécessaire pour finaliser votre inscription. Cette lettre peut être téléchargée dans le formulaire d'inscription ou envoyée par e-mail à itcilo_eiip@itcilo.org
3. Si vous payez directement les frais de cours, veuillez noter que le paiement est dû avant l'inscription au cours. Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de paiement [ici](#).

INFORMATIONS PRATIQUES

Langues : Le cours sera dispensé en anglais et en français

Frais de participation : 1 255

Certificat : Le cours délivre deux types de certificats : les certificats de participation et les certificats de réussite. Chaque participant doit soumettre un travail individuel pour recevoir le certificat de réussite.

Contact : itcilo_eiip@itcilo.org

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Programme du développement et des investissements (DEVINVEST)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

itcilo_eiip@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9718988